

**Accueils et réaccueils durant l'été 2017
d'enfants russes et ukrainiens, organisés par l'association
« Les Enfants de Tchernobyl »**

Résumé

1. Vous êtes membre ou sympathisant de l'association et habitez (votre résidence principale) dans un département autre que : 25, 67, 68, 70, 88 ou 90. Pour des raisons logistiques et administratives, vous ne pourrez malheureusement pas accueillir un enfant ukrainien ou russe durant l'été 2017 par le biais de notre association, mais il vous sera possible de soutenir ces projets par vos dons et/ou votre adhésion (**contact « Trésorier » : Marc Deschler**).

2. Vous êtes membre ou sympathisant de l'association, habitez dans l'un des 6 départements : 25, 67, 68, 70, 88 ou 90 et n'avez pas accueilli d'enfants en 2014, 2015 ou 2016 par notre association. Vous avez la possibilité de vous porter candidat pour accueillir un enfant ukrainien ou russe qui n'a jamais été invité en France par le biais de notre association (**contact « Premiers accueils » : Céline Weiss**).
Vous pouvez participer activement à l'édition 2017 de l'opération « 10 000 œufs pour les Enfants de Tchernobyl » (**contact « opération 10 000 œufs » : Paulette Petitcolas**).

3. Vous êtes membre ou sympathisant de l'association, habitez dans l'un des 6 départements : 25, 67, 68, 70, 88 ou 90 et avez accueilli en 2014, 2015 ou 2016 par notre association un enfant russe ou un enfant ukrainien. Vous avez la possibilité de vous porter candidat pour réaccueillir cet enfant, ou ses frères et sœurs, durant 3 semaines. Si cet enfant est ukrainien, vous pourrez le réaccueillir en juillet 2017 ; s'il est russe, en août 2017 (**contact « Réaccueils » : Catherine Albié**).
Vous pouvez participer activement à l'édition 2017 de l'opération « 10 000 œufs pour les Enfants de Tchernobyl » (**contact « opération 10 000 œufs » : Paulette Petitcolas**).